



1958: de Gaulle devenu président du Conseil, prononce le 4 juin à Alger la célèbre phrase: « Je vous ai compris!» et le 6 juin à Mostaganem « Vive l'Algérie Française ».

28 Septembre 1958: vote de la Constitution de la 5ème République.

23 Octobre 1958: de Gaulle propose « la Paix des Braves » aux combattants du FLN qui la refusent.

1959: vastes opérations militaires sur tout le territoire algérien.

16 septembre 1959: de Gaulle annonce le recours à l'autodétermination du peuple algérien, provoquant un vif mécontentement de la population européenne.



Fin janvier 1960: barricades à Alger par les activistes « pieds noirs » qui ne supportent pas l'idée de l'indépendance algérienne.

Novembre-décembre 1960 : de Gaulle évoque l'existence d'une république algérienne et l'ONU reconnaît le droit à l'indépendance.

8 janvier 1961: référendum en France sur l'auto-détermination de l'Algérie.

Février 1961: constitution de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète)

21-25 Avril 1961: putsch des généraux d'Alger, non suivi par les hommes de troupe.

Mai 1961: l'OAS multiplie attentats et manifestations en Algérie.

17 Octobre 1961: répression de la police française qui tue des dizaines d'Algériens à Paris.

17 mars 1962: signature des accords d'Evian sur le principe de l'indépendance.

19 mars: cessez-le-feu en Algérie. L'OAS entre en action et fait de nombreuses victimes en Algérie et en France.

26 mars 1962: lors d'une manifestation interdite organisée par les activistes, fusillade de la rue d'Isly à Alger (46 européens tués)

1er Juillet 1962: l'Algérie vote son indépendance. Abandon des harkis, exode massif des populations « pieds noirs » vers la France.

